

PERSONNEL DES USINES DE PLANÈZE

L. MARBOT & Cie. — Neuville-sur-l'Isle (Dordogne)

La Responsabilité

DANS les années qui, en France, ont précédé la guerre, une crise, parmi tant d'autres, a sévi et a porté préjudice au bon équilibre de nos institutions, affaiblissant à tel point notre Pays qu'il parut une proie facile à l'ogre hitlérien.

Le sens de la Responsabilité avait perdu sa place dans les rapports entre les hommes.

Obtenir de bons postes, profiter d'avantages, jouir de la vie sans risques, tel était et tel reste malheureusement l'idéal de beaucoup de nos semblables, mais tel ne doit pas être le nôtre.

Dans une grande nation, où presque tout est à refaire, dans un peuple où tant de ses enfants sont ruinés ou sur le point de l'être, il n'y a pas de place pour ceux qui ne songent qu'à leur intérêt personnel sans vouloir encourir de risques.

Pour réaliser une œuvre profitable, non pas seulement à soi-même, mais à la collectivité, il faut savoir prendre des responsabilités.

Il est certes plus facile de s'occuper de soi-même et de ne rien faire pour le voisin. Mais agir ainsi ne permet pas d'avoir une action efficace pour le développement général de la Société humaine à laquelle nous appartenons.

Ne savons-nous pas que nous ne pouvons rien accomplir, que nous ne pouvons rien faire, que nous ne pouvons rien penser, lorsque nous travaillons, ou dans nos activités privées, que nous ne sommes pas sur terre, ce que nous faisons peut être ou profitable, ou indifférent, ou nuisible à d'autres qu'à nous-mêmes. Choisissons, sans hésiter, la première alternative, avec la fierté et la joie de ne pas être des êtres au cœur dur et à l'esprit étroit.

Et lorsque le fait d'agir ainsi dans l'intérêt d'autrui comporte un risque, lorsqu'il nous expose soit à la critique, soit à l'envie, soit à la jalousie, abordons franchement, le front haut et sans arrière-pensée ce risque, sachant que nous agissons en hommes, la conscience pure.

Dans les temps actuels où les conditions économiques et sociales sont en perpétuelle évolution, toute action, toute attitude de quelque portée, comporte un risque. Sachons prendre ce risque qui

matérialise notre responsabilité. Lorsque nous agissons selon notre cœur et notre conscience, dans l'intérêt de ceux dont le destin nous a confié la charge, ne craignons pas notre responsabilité.

Donnons l'exemple et soyons assurés que le jour où la plupart de nos compatriotes auront, eux aussi, le courage de prendre leur responsabilité, bien des choses iront mieux dans notre Pays.

ST-ASTIER

Commémoration du 11 novembre

La population astérienne a tenu à honorer ses morts des deux guerres en ce jour du 11 novembre, fête du souvenir.

Dès 10 h.30, un imposant cortège composé des enfants des écoles sous la conduite de leurs dévoués maîtres et maîtresses, de la Batterie-Fanfare, de la compagnie des Sapeurs-Pompiers, de la municipalité, de l'État-Major du dépôt 607 de l'Armée de l'Air, des anciens prisonniers, des anciens combattants des deux guerres, de toutes les sociétés de la ville et d'une foule compacte, se rendit au Monument aux Morts où devait se dérouler la cérémonie.

Un détachement de l'Armée de l'Air et la musique municipale ont pu se faire entendre et la messe a été célébrée. Puis ce fut l'envoi des couleurs sur laquelle sont inscrits les noms de tous les enfants de la commune morts pendant la guerre 39-45, la municipalité ayant voulu ainsi associer les morts des deux guerres.

Un ancien prisonnier fit l'appel des noms figurant sur cette plaque et, à chacun d'eux, les enfants des écoles répondaient: MORT POUR LA FRANCE.

Une minute de silence fut observée pendant que tambours et clairons sonnaient "aux Morts", puis Monsieur LAURENT, maire, dans une courte allocution, rendit hommage aux Morts de la Résistance qu'il associa aussi dans leurs martyrs à ceux des deux guerres et fit un émouvant appel à l'union de tous pour que dans le souvenir de nos chers disparus et dans la vision des horreurs de la guerre, chacun s'emploie dans une compréhension mutuelle à réaliser la grande fraternité humaine et la paix universelle.

Le cortège se reforma aux accents d'une marche militaire et se rendit à la mairie où eut lieu la dislocation.

Réunion du

Comité de Sécurité

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur EDOUARD.

Étaient présents: Messieurs EDOUARD, FABIAN, Docteur HUOT, SAUMANDE, CHAUNARD, COMBENÉTOUZE, BESSARD, MÉDARD, MAZE, TEICH, LATZ, FAURE Henri, WEISSELDINGER.

Étaient absents: Messieurs SOUR (en voyage), BUSCHEL (en voyage), LÉSNE (excusé).

Le bureau examine l'ordre du jour:

Nomination des nouveaux membres du bureau

- a) Monsieur FABIAN est nommé secrétaire en remplacement de Monsieur DEMANGE qui est très souvent en voyage;
- b) Monsieur SAUMANDE, membre du bureau, s'occupera tout spécialement des assurances;
- c) Monsieur TEICH Auguste est nommé délégué ouvrier du Service bois (180).

Un comité restreint composé de 7 membres a été désigné parmi les délégués et sera convoqué au cas où une question devra être réglée immédiatement.

Les extincteurs qui se trouvent dans les ateliers doivent être maintenus constamment en état de marche et à leur emplacement respectif. Dès qu'un extincteur a été utilisé, il doit être signalé pour son rechargement.

Activité du Service Médical

Le docteur HUOT, médecin de notre usine, fait observer que ses visites fréquentes dans les ateliers lui ont permis de constater que les dispositifs de protection aux machines ne sont pas toujours en place.

La visite médicale pour les nouveaux embauchés, qui a toujours été obligatoire, est faite maintenant le jour même de l'embauchage. Le bilan de l'état de santé est fait pour chaque ouvrier. Les renseignements sont conservés sur une fiche confidentielle afin de suivre périodiquement l'état de santé de chaque intéressé.

Accidents du travail

Aucun accident grave n'a été signalé dans les derniers temps.

Monsieur FABIAN demande que les imprimés pour déclarations d'accidents soient toujours garnis par les contremaîtres ou chefs d'équipe et remis aussitôt au Service du personnel.

Corps des pompiers

La compagnie des sapeurs-pompiers de l'usine compte actuellement comme effectif 20 hommes.

Les séances d'entraînement ont lieu en principe tous les 15 jours. Elles sont théoriques et pratiques et comportent notamment des mises en batterie complètes.

Questions diverses

Monsieur BUSCHEL veillera à ce que les camions qui transportent le personnel soient convenablement bâchés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

L'atelier compte sur toi

IL TE FAIT CONFIANCE

Ne trompe pas cette confiance en t'absentant sans motif grave



Vue intérieure de l'un de nos ateliers de confection

Allocations familiales

A compter du 1^{er} juillet 1946, les **Allocations familiales** sont calculées de la façon suivante :

2 enfants	20 %	du salaire moyen départemental qui est pour Neuvic fr. 2.900	id.
3 enfants	50 %		id.
A compter du 4 ^{ème} enfant	30 %		en sus par enfant

SALAIRE UNIQUE (Un seul revenu)

1 enfant de moins de 5 ans	20 %	du salaire moyen départemental qui est pour Neuvic fr. 2.900	id.
1 enfant de plus de 5 ans	10 %		id.
2 enfants	40 %		id.
3 enfants et au-dessus	50 %		

Les allocations sont versées également :

- jusqu'à 20 ans** pour les enfants poursuivant leurs études ;
- pour les enfants atteints d'une maladie incurable ;
- jusqu'à 17 ans** pour les enfants placés en apprentissage avec un contrat légal.

Allocations prénatales

Sur invitation de Monsieur le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, et bien que le règlement d'Administration Publique portant application de la Loi du 22 août n'ait pas encore été publié, la Caisse paiera ces allocations sur constitution du dossier suivant :

- Demander pour bénéficier de l'allocation prénatale ;
 - Certificat établi par un médecin ou par une sage-femme, précisant l'état de grossesse de la future mère et l'époque de cette grossesse (2^e, 3^e, 4^e mois etc.)
- Les imprimés spéciaux sont à retirer au bureau du personnel.

Allocations de Maternité

DEUX CATÉGORIES

1^{re} Allocation à la première naissance. Montant : 3 fois le salaire moyen départemental urbain, soit actuellement : 3.500 x 3 = 10.500.

Ouverture du droit :

- La mère a moins de 25 ans : Quelle que soit la date du mariage, à la naissance de l'enfant ;
- La mère a plus de 25 ans : Si le mariage a eu lieu dans les deux ans précédant la naissance de l'enfant.

Pour les enfants naturels, reconnus par la mère, la prime est due si celle-ci a moins de 25 ans le jour de la naissance de l'enfant.

VERSEMENT :

Première moitié : Après constitution du dossier.
Deuxième moitié : Sur fourniture d'un certificat de vie de l'enfant lorsque celui-ci a 6 mois révolus, avec attestation qu'il est toujours à la charge de ses parents.

DÉROGATION : Si le premier enfant n'est pas né viable, l'allocation de maternité à la 1^{re} naissance est reportée sur la 2^{me} naissance, à la condition que ce deuxième enfant soit né viable et né dans un intervalle de deux ans au maximum après le premier.

2^{de} Allocation pour les naissances suivant la 1^{re} (2^e, 3^e, 4^e, etc.)
Montant : 2 fois le salaire moyen départemental urbain, soit actuellement : 3.500 x 2 = 7.000.

Mêmes conditions de paiement que pour la 1^{re} naissance.

Droit : Si l'intervalle séparant les deux naissances n'excède pas trois ans.

Forclusion : Les demandes d'allocations de maternité doivent être effectuées avant que l'enfant ait atteint l'âge de 6 mois.

Pour tous renseignements complémentaires, prière de s'adresser à Mademoiselle **BARBIÉ**, bureau du personnel.

Résultats de notre premier concours de finissage

Ateliers	Nature des travaux	NOMS	Nombre de points obtenus	Classement	Prix
421	Fraiser talons	GUINIER	70	1 ^{er}	300
423	id.	ALLEMANDOU Louis	69	2 ^e	200
423	Fraiser lisses	PAJOT Joseph	38	1 ^{er}	300
424	id.	COMPTE	35	2 ^e	200
423	Verrer talons (gros)	BRUNET	69	1 ^{er}	300
424	id.	FAURE	65	2 ^e	200
424	id.	MARTIAL	60	3 ^e	300
424	id.		50	4 ^e	200

Ce concours, comme les précédents, devra marquer un acheminement vers une qualité supérieure dans l'exécution des travaux ci-contre, car la volonté nécessaire dont ont fait preuve les lauréats pour approcher de la perfection, leur aura laissé des méthodes qu'ils conserveront instinctivement et même, nous en sommes certains, les amélioreront.

En leur adressant nos félicitations, nous ne saurions trop, encore une fois, attirer l'attention de tous nos camarades sur l'importance de ces concours qui n'ont d'autre but, avons-nous déjà dit, que de parfaire des connaissances professionnelles profitables en tous points à la bonne marche de notre Entreprise, tout en procurant une légitime satisfaction à ceux qu'un effort aura perfectionnés.

D'automne à Neuvic

DROZ, dans "MONSIEUR, MADAME et BÉBÉ", dit :

Je donnerais deux étés pour un automne. J'adore les grandes flambées ; j'aime à me réfugier dans le fond de la cheminée, ayant mon chien entre mes guêtres humides. On entend le vent siffler dans la grange, la grande porte craquer, le chien tirer sur sa chaîne en hurlant, et, malgré le bruit de la forêt, qui tout près de là rugit en courbant le dos, on distingue les croassements lugubres d'une bande de corbeaux qui luttent contre la tempête. La pluie bat les petites vitres ; on songe aux marins ; au vieux docteur conduisant son petit cabriolet, dont la capote se dandine, tandis que les roues s'enfoncent dans l'ornière et que Cocotte hennit contre le vent. On pense aux deux gendarmes dont le tricorne ruisselle ; on les voit morfondus, trempés, courbés en deux et cheminant dans le sentier des vignes, assis sur leur monture que recouvre le grand manteau bleu. On songe au chasseur allardé courant dans la bruyère, poursuivi par l'ouragan comme le criminel par le châllment, sifflant son chien, la pauvre bête qui barbote dans les marais.

« Infortuné docteur, infortunés gendarmes, infortuné chasseur. »

Certes, vu du coin du feu, l'automne, si bien dépeint, a son charme dans toutes les régions, mais la jouissance de l'auteur ci-dessus n'est autorisée qu'à une faible catégorie de gens dont le genre de vie leur permettent à tout moment d'admirer ces beautés automnales derrière des fenêtres qui interdisent l'accès à la tempête qui fait rage.

Dans notre région à polyculture, à 100 kilomètres de l'Océan, l'automne revêt un caractère tout particulier, et s'il n'était pas précurseur de l'hiver morose qui lui succède avec une rapidité souvent brutale, je céderais, moi aussi, volontiers les deux étés.

Octobre... les derniers champs sont délestés des beaux tabacs et n'offrent plus à la vue qu'un alignement de tiges amputées pendant que les lourds épis de maïs ont, eux aussi, quitté les pieds jaunés dont les feuilles chantent tristement lorsqu'un léger vent les balance.

Dans les chemins pierreux, les essieux des chars trainés par de grands bœufs grincent sous le poids des barriques de vendange, les cepts dont les premières feuilles commencent à se détacher ont pris une physiologie de deuil, et ces vers de notre enfance évoqués soudainement :

« Hier, on cueillait à l'arbre une dernière pêche, Et ce matin, voici, dans l'aube épaisse et fraîche L'automne qui blanchit les cotéaux voisins... »

semblent encore agrémenter les caractéristiques de cette belle saison.

Les greniers ploient sous les amoncellements de fruits, et les marrons, au cours des premières veillées, ne font-ils pas les délices du cercle de famille devant l'âtre où les dernières bûches se consomment lentement, tandis que l'aïeul vient de poser son verre de vin clair et dans la pomme du chenet ?

Nous aimons l'automne par sa température clémente, par ses brouillards épais du matin qui résistent, ténaces, aux premiers rayons du soleil ; par le chant de l'alouette qui, se trompant de saison, nous rappelle le printemps et ne se taira définitivement qu'aux fortes gelées blanches ; par cette persistante verdure que le jaune gagne peu à peu et qui nous procure, tant dans la plaine que sur les versants des collines, des décors pittoresques et magnifiques.

Les guérets fumants enveloppent déjà le grain nourricier et le fécondent, et novembre, avec ses tièdes rayonnements de soleil, ses feuilles mortes qui jonchent les chemins, ses chrysanthèmes sur les tombes nous retrempe sans cesse dans le souvenir d'un être cher, n'enlève aucun attrait à l'automne qui fuit.

Ces temps derniers, une dame, qui a beaucoup voyagé, me disait : " J'adore l'automne dans la Double ". En effet, allons le savourer sur ces routes blanches, le long des forêts aux chênes vigoureux, un matin où nous percevons les timides rayons solaires entre les branches dénudées, et là aussi nous connaissons des cadres nouveaux et enchanteurs, en compatissant au triste sort du philanthrope Docteur CHARBONNIÈRE, de " l'Ennemi de la Mort ", lorsque surpris par la tempête, il ne cessait cependant de songer à l'antidote du paludisme qui sévissait alors dans ces contrées.

Travailleurs des champs qui jouissez tout le jour de cette agréable saison, ouvriers d'usine qui la contemplez en vous rendant à l'atelier, vous aimez tous l'automne jauni qui incline à la prévoyance en nous laissant entrevoir la neige ou la bise ; vous l'aimez parce qu'il a su se défaire des journées torrides et trop longues de son prédécesseur l'été, et qu'il a dédaigné les jours glacials et trop courts de son successeur l'hiver, qui, malgré ses rigueurs, emplira cependant les sabots des tout petits lorsque Père Noël descendra sur la terre.

Chaque jour **LE PLAN**
et nous aurons les **SALAIRES** les plus hauts

STAGES

La gentille Mlle. Lucette HAUBOURDIN, du Service 1202, et les jeunes sympathiques CHASTANET Yves, du Service du personnel ; DALLIES, du Service 1202, viennent de nous quitter pour quelques mois, étant désignés pour accomplir un stage de perfectionnement dans une usine amie d'Angleterre.

Nous nous réjouissons du choix qui leur procure ainsi un agréable et instructif voyage et les en félicitons. Tous nos camarades se souviennent en effet du zèle qui marquait leurs fonctions et de l'affabilité que reflétaient leurs visages.

Nous leur souhaitons par la voie de notre journal un séjour calme et attrayant à l'usine, duquel, nous l'espérons, ils nous reviendront chargés d'enseignements utiles pour leur avenir et pour notre Entreprise.

Nous savons déjà qu'ils ont été l'objet d'un accueil aimable et même prévenant de la part de nos amis anglais et que leur correspondance reflète l'enthousiasme que leur inspire leur première impression.

LES circonstances la volonté de actuels où la est si longue circonstances peuvent être évitables.

Tel est le fait qui prendre une pénible les années de guerre tant à l'ensemble de tête, et même à de chaussures, l'été constitué pour fabriquer cesser brusquement année, lorsqu'une ca par la presse, fit croîtés de cuir redevena trouver, en 1946, les sirait.

La clientèle mépris de bois pour ne plus Pour ne pas licer des semelles de bois fabrication de meubl très, faits en série, p



La velho de Nadou, J De perchai como s'e Tournavo de la chassa Car n'avio de giblé, Qu'un merle qu'eu ba « Mioun, pleumo qu'eu « Un merle co doqui Reipoun de sou er m La fenno, mas lou bra Que d'eu, n'entend p Reipoun : « Qu'ei un Qu'ei 'no merlato viei Reipoun d'enquero lo « No merlato ? torno « E queto cop n'ei pas « Plo quei 'no merlato Torno fâ la fenno ant Que se requinco coun Sur la channo d'un « E be, te... trapo, viei Quelo gillo, l'as merit E fli e flau dessus lous Chapêu deçai, coueifa Dâu tems que finoto, Rauba lou merle... »

E, dempei, tous lous a Pendant que lous mar Ou penduts à la cram Dins lou panié de flu Curau que n'ei pus en De dire à sa Mioun : « N'aviam nous pas gran Per un merle de re que « Per un merle, disei, d E co n'era uno segur » Mioun, parlam pas de

grande soirée musicale et théâtrale

au FOYER MUNICIPAL de NEUVIC-sur-L'ISLE

donnée par la Société Musicale des ETABLISSEMENTS MARBOT

sous la direction de M. Paul SPEILEUX VIOLONCELLISTE

de l'Opéra Comique et des Grands Concerts de Paris

Chef de l'Harmonie des Ets. MARBOT

avec le concours de M. DUYSSENS Pianiste-Compositeur

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. a) SALUT au 85
- b) PARIS-BELFORT
Pas redoublés exécutés par l'Harmonie des Ets. MARBOT

2. A PROPOS DE MUSIQUE

(Comédie en un acte)

LE MUSICIEN M. LEMASSON
LE 1^{er} VOISIN M. LATOURNERIE
LE 2^{ème} VOISIN M. CASSADOUR
L'AGENT M. DUBOIS

3. a) CHANT INDOU (Rimsky-Korsakoff)

b) TRISTESSE (Chopin)

c) SAXOPHOBIA (Vidéoff)

d) VALSE VANITÉ

exécutés au Saxophone par M. Paul SPEILEUX

4. AURORE (Parès)

exécutée par l'Harmonie des Ets. MARBOT

sous la direction de son Chef: M. P. SPEILEUX

ENTR'ACTE

DEUXIÈME PARTIE

1. PAS REDOUBLÉS

exécutés par l'Harmonie des Ets. MARBOT

2. CHEZ LE COIFFEUR

BLAIREAU M. JEAN
LABARDE M. DUTEIL
LE CLIENT M. PAJOT
L'AGENT M. DUBOIS

3. SOLO UCTIANO par M. DUYSSENS

4. a) KOL-NIDREI (Max BUCH)

b) FILEUSE (Dunkler)

c) CHANTS RUSSES (Lalo)

d) TARANTELE (Popper)

exécutés au Violoncelle par M. Paul SPEILEUX

5. CENDRILLONNETTE

6. PAS REDOUBLÉS DIVERS

exécutés par l'Harmonie des Ets. MARBOT

Aux quatre coins de Neuvic des affiches annonçaient cette grande soirée à l'occasion de la Ste-Cécile. Disons qu'elle connut un grand succès par l'affluence des spectateurs d'abord, et ensuite par les applaudissements qui ne furent pas ménagés aux exécutants de notre jeune Société. La scène avait été aménagée soigneusement à



L'Harmonie des Usines Marbot qui s'est déjà produite dans les localités voisines
Photographie prise le 1^{er} septembre à Neuvic lors des fêtes du Comice Agricole

cet effet par notre camarade TRIMOULET Lucien que nous remercions bien sincèrement, et une lyre lumineuse admirablement faite par les mains d'un maître, Monsieur ROUMAGÈRE, rehaussait encore l'éclat du décor.

En lever de rideau, majestueusement, l'Harmonie exécuta deux célèbres pas redoublés, et une petite comédie bien interprétée souleva rires et étonnements. L'intrépide musicien, favorisé par une absence bénie de sa chère épouse, partie prendre le thé chez sa tante, est convaincu qu'il pourra "souffler" à son aise; mais ce brave musicien est interrompu dans ses ébats par un voisin que tant de vacarme incommode et qui vient le prier de se taire. Cependant la tenacité du musicien finira par convaincre le deuxième voisin, le premier et même l'agent de l'autorité; tout se termine par la bonne entente et par un défilé cacophonique, et Messieurs LEMASSON, LATOURNERIE, CASSADOUR et DUBOIS méritent tous nos compliments.

Assez de cette bruyante musique, un peu de calme. Monsieur SPEILEUX se croyant encore à l'Opéra Comique berce l'âme dans de douces mélodies, et cette première partie se termine par une fantaisie de PARES "Aurore", exécutée avec brio par notre Harmonie, et quoique la musique soit un peu monotone et répétitive, un tant soit peu était méritée.

En cette deuxième partie, un pas redoublé magistralement enlevé redonna de l'entrain au public et une courte mais savoureuse comédie bouffonne vint soulever l'hilarité générale. Messieurs DUTEIL Jean, PAJOT Joseph, DUBOIS et JEAN Gustave furent de vrais artistes. Un maître d'une humilité entière nous réservait des surprises d'une rare virtuosité: Monsieur DUYSSENS, pianiste-compositeur qui tint le public sous son charme, et Monsieur SPEILEUX reparut avec le violoncelle dont les mélodies si prenantes furent vivement regrettées de l'auditoire attentif lorsque l'archet s'arrêta.

Encore une fantaisie interprétée par l'Harmonie et cette agréable soirée se terminait en nous laissant dans un optimisme complet quant à l'avenir de notre Société qui, nous en sommes sûrs, se présentera souvent avec une maîtrise toujours accrue.

Tribune féminine

SOIR DE BAL

Les lumières brillaient, et dans le décor scintillant d'une salle artistement agrémentée, un bal commença. C'était celui de la St-Crôpin à Neuvic.

Aux premières notes d'un air de danse, les jeunes filles se pressèrent vers la piste, car la danse est, je crois, un de nos petits penchants...

Si les jeunes gens aiment un peu moins danser que nous, nous retrouvons quand même au bal de fervents adeptes et aussi de bonnes volontés que nous encourageons, tout en les félicitant, déjà, vers la perfection!

Entre amis, on fait de nouvelles connaissances et tout de suite on bavarde, on rit, on s'amuse. La vie est belle puisqu'on peut danser!

Ces rencontres au bal, naît souvent une bonne camaraderie, celle où la joie et le rire sont toujours au premier plan; et parfois même naît une amitié plus réservée, plus timide, qui paraîtra moins gaie mais qui sera plus douce; elle marquera la base du bonheur de certains de ces couples que nous voyons danser.

Tout dans l'atelier doit concourir à l'achèvement du PLAN JOURNALIER et de la bonne qualité

NE NÉGLIGEONS PAS LA LECTURE

La mauvaise saison approche. Le cycle annuel nous ramène l'hiver avec ses jours raccourcis et ses longues veillées.

Adieu les grandes sorties et les joyeuses promenades agrémentées des chauds et bienfaisants rayons de soleil.

N'est-ce pas encore de belles randonnées que vous avez pu faire, vous les jeunes, en ces dernières riannes journées d'automne, à vos moments de congé, le samedi et le dimanche? Et, en plein été, n'aviez-vous pas à votre disposition les quatre à cinq heures que le jour vous laissait après le sifflement de la sirène?

Mais voilà! Il faut tourner la page pour au moins cinq mois.

Ces soirées qui semblent ne plus finir, les vieux les passent au coin du feu, les pieds dans leurs pantoufles, tirant la pipe, racontant d'anciennes histoires qui arrivent à les endormir eux-mêmes.

Est-ce de cette façon que vous allez les passer, si vous avez de 18 à 25 ans, et vous les hommes d'âge mûr?

Vous avez mieux à faire.

Un grand ami vous tend les bras... ses pages: c'est le livre. Ne le dédaignez pas! Que de moments délicieux et utiles vous passerez avec lui! Que de services importants il vous rendra!

Beaucoup d'entre vous font du sport: c'est la gymnastique du corps. Votre esprit, lui aussi, a besoin d'exercice pour ne pas s'ankyloser. Ne connaissez-vous pas de

ces camarades qui, à 15 ou 16 ans, paraissent être de petits phénix, et qui, à 25 ans, ne savent plus rien? Leur intelligence et leur mémoire ont perdu leur souplesse. A la place d'un français correct, il parle un détestable argot. S'ils écrivent une lettre, ils la fleurissent de presque autant de fautes d'orthographe qu'au printemps il y a de marguerites dans un pré! Si vous leur demandez où se trouve telle ou telle ville de France, les voilà cloués.

Vous ne voulez pas être de ceux-là!

Et si vous posez la question: Mais qu'est-ce qu'il nous faut lire? La réponse est facile.

D'abord des livres qui vous soient utiles pour votre profession. Vous suivez des cours, c'est très bien! Mais pourquoi n'essayeriez-vous pas d'étendre l'horizon de votre science professionnelle en lisant des ouvrages techniques, spéciaux à telle branche de votre industrie?

Et ici, il ne s'agit pas de papillonner, de tourner les pages en regardant les gravures, à la manière enfantine. Il faut lire posément, la plume ou le crayon à la main, prendre des notes ne laissant la page que lorsqu'on l'a bien comprise.

Cette méthode, du reste, s'applique à toute lecture que vous faites. Voyez comment l'abeille s'y prend pour faire son miel. Elle ne vagabonde pas à tort et à travers; elle choisit les meilleures fleurs dont elle extrait les meilleurs sucs qu'elle emporte à la ruche.

Ce n'est pas celui qui fait le plus de lectures qui s'instruit le mieux, mais celui qui sait choisir ses livres et,

par une bonne façon de lire, en tirer tout ce qu'il y a d'utile pour sa profession, ou simplement pour embellir son intelligence, élégance de bon goût, celle-là, que nul ne pense à critiquer.

Peu de livres, mais savoir en profiter.

N'a-t-on pas dit que vouloir être partout, c'est n'être nulle part; que voyager beaucoup, c'est connaître un grand nombre de maîtres d'hôtel, mais bien peu d'amis?

En dehors des livres particuliers à votre profession, pourquoi, au cours de l'hiver, ne pas reprendre vos livres de classe? Vous le ferez avec d'autant plus de goût et de profit qu'il n'est plus question d'un devoir à traiter ou d'une leçon à apprendre.

Vous comprendrez mieux alors les règles de la grammaire et vous éviterez de faire des bourdes en orthographe. Vous jugerez plus sainement les faits de l'histoire, et avec plus de conviction vous aimerez la France parce que vous la connaîtrez mieux.

Quant au bon La Fontaine, ah! n'allez pas le mettre de côté! Si chaque bon livre est un ami pour son lecteur, lui, d'emblée, emporte la palme.

P. S. — N'oubliez pas que notre bibliothèque est ouverte de 13 heures à 13 heures 30 et que plus de 300 volumes sont à votre disposition: romans policiers, d'aventures, d'amour pouvant être lus par tous, vous procureront d'agréables soirées.

Madame NEBINGER se fera un plaisir de vous donner toutes indications utiles à ce sujet.

LES circonstances actuelles où la vie est si longue et les circonstances peuvent être variables.

Tel est le fait qui prend une pénible les années de guerre tant à l'ensemble de la tête, et même à de chaussures, l'at constitué pour fabri cesser brusquement année, lorsqu'une c par la presse, fit cr tités de cuir redeven trouver, en 1946, le sirait.

La clientèle mép de bois pour ne plus

Pour ne pas lice des semelles de boi fabrication de meub très, faits en série,



La velho de Nadau, J De perchai coumo s'e Tournavo de la chasso Car n'act de gibié, d Qu'un merle qu'eu ba « Mioun, pleumo qu'eu « Un merle co doqui? Reipoun de soun ar m La fenna, mas lou bra Que d'eu, n'entend pa Reipoun: « Qu'ei un m Qu'ei 'no merlato viai Reipoun d'enquero la « No merlato? torna z E queto cop n'ei pas p « Plo quei 'no merlato Torna fâ la fenna antel Que se requinco coumo Sur la channo d'un m « E be, te... trapo, viel Quelo giflo, l'os merita E fli e flau dessur lous Chapèu deçai, couvefo Dâu tems que finato, la Rauba lou merle... où

E, dempei, tous lous ans Pendant que lous marou Ou penduts à la cramit Dins lou panie de fiu d' Curau que n'ei pus en c De dire à sa Mioun: « A N'aviam nous pas gron Per un merle de re que « Per un merle, disei, di E co n'era uno segar. Mioun, parlam pas de m

L'ÉDUCATION

NE croyez vous pas avec moi que l'éducation est un de ces décors qui embellissent la vie, qui lui donnent un attrait de délicatesse et qui rendent agréable la Société qui nous entoure ?

Pourtant, trop nombreuses sont, certes, les personnes qui manquent d'éducation !

Cette faculté est pourtant, est-il dit, le complément nécessaire de l'instruction. En effet, l'une ne devrait pas aller sans l'autre ; cependant, il n'en est pas toujours ainsi !

Dans le travail comme dans la vie privée, la bonne éducation a un rôle important et ses conséquences.

Que penserez vous, au travail, de votre chef qui, intelligent et instruit, vous demandera d'une façon indélicatement de lui faire un travail, ou qui n'emploiera jamais, à votre égard, la moindre politesse ?

Cette façon de faire vous choquera et vous resterez hostile à tous ses ordres, les accomplissant de mauvaise grâce ; votre travail s'en ressentira car vous perdrez le goût de le faire et de le faire bien.

Dans votre vie privée, vous souffrirez moralement si, un jour, votre délicatesse, votre langage, les habitudes du milieu dans lequel vous aurez vécu jusque là, sont heurtés par l'éducation toute différente d'un être qui sera soudain lié à votre existence.

Il est facile, souvent, de n'être pas mal éduqué. Faisons simplement le petit effort d'y faire attention. Et je m'adresse particulièrement aux jeunes dont j'entends quelquefois les propos et remarque les actes.

Ne pensez-vous pas qu'il serait aussi beau de bien parler, de bien agir et de bien s'entendre ?

Et si un vilain mot, une phrase triviale, jetés au hasard d'une conversation sont regrettables de la part d'un jeune homme, ils sont encore plus remarquablement choquants de la bouche d'une jeune fille quand cela se présente.

Je vous conseille, Mesdemoiselles, d'être toujours polies, toujours convenables pour tous ceux qui vous entourent, de ne jamais manquer de bien vous conduire envers les autres et vous serez ainsi plus avantageusement remarquées.

Vous serez, par ailleurs, dans le cadre de ce qu'on appelle la connaissance des usages de la Société, qui représente distinctement l'une des trois parties de l'éducation des peuples.

Résultat des Elections du Comité d'Entreprise

qui ont eu lieu le vendredi
29 novembre 1946

Ouvriers et employés

Sont élus :

TITULAIRES

MIGNOT Camille
GUEYDON Paul
PRIMAT Alice
VALADE André
ALLEMANDOU Joseph

SUPPLÉANTS

FAURE Jean
MEDARD Louis
JONNET Jean
LAGOURGUE Françoise
COIFFE Roger

Agents de maîtrise et cadres

Sont élus :

TITULAIRE

LATZ Alphonse

SUPPLÉANT

FAURE Henri



RETROSPECTIVE

Bal de la Saint-Crépin

La gracieuse reine Mademoiselle Paulette MARTIAL entourée de ses demoiselles d'honneur VEYSSIÈRE Jeanine, BOST Marcelle, VIDAL Paulette, POPPI Sylvia et DUTHEIL Mauricette

HISTOIRE DE MON VILLAGE

Numéro 8

Jean-Baptiste GUICHARD, né à Mesplier, se de Pressac d'Agonac, fils de Jean GUICHARD et de Marie FONFROIDE, précédemment vicaire (1787-88), devint curé constitutionnel de Neuvic par l'institution que lui donna PONTARD, le 25 mai 1791. Il avait quarante ans. NOUZARÈDE remplît auprès de lui les fonctions de

vicaire du 22 septembre 1791 au 14 mars 1792. Il disparaît alors, mais GUICHARD continue jusqu'à la suppression totale du culte en 1793.

Il adhéra au Concordat et mourut à Neuvic le 25 floréal an XI (1803) réconcilié sans doute, mais apparemment ne remplissant plus aucune fonction.

Il est fâcheux que tous les papiers de la mairie relatifs à la période révolutionnaire aient disparu.

Le premier curé concordataire, Jacques FAURE, occupa la cure sous l'administration de Mgr. LACOMBE, Evêque d'Angoulême, de 1803 à 1818.

On sait que le siège de Périgueux fut supprimé par le Concordat de 1801 et ne fut rétabli qu'en 1817.

Jacques FAURE n'a pas laissé de regrets. Il mourut à Neuvic le 26 mars 1820, enregistré sur déclaration de Jean FAURE, instituteur, et de Pierre LAPEYRIÈRE, son neveu. Il fut inhumé dans le nouveau cimetière.

Jean DESMOULIN fut curé de 1818 à 1835. Il cessa de signer après le 18 octobre 1833. Il mourut à Neuvic à l'âge de 74 ans et fut inhumé au cimetière sur le bord de la grande allée.

Il était originaire de Périgueux où son père était huissier.

Plus tard, Monsieur TARDIT ayant fait construire un caveau pour lui et sa famille et aussi pour ses successeurs, il y fit porter les restes de Monsieur DESMOULIN.

Les registres manquent d'octobre 1833 au 6 mars 1835. A cette date commencent les actes signés : B. HIVERT, vicaire-régent.

Avec Jean DESMOULIN on entre dans l'histoire contemporaine. Nous avons connu des vieillards qui se souvenaient de lui.

Il a laissé la réputation d'un père qui aime bien et châtie mieux encore ses enfants. Il maniait même, en chaire, le patois avec sa verdeur expressive et les gros mots ne lui faisaient point peur.

Dans les derniers temps, il devint assez inconscient de ses paroles et de ses actes. Il vit venir auprès de lui avec déplaisir Monsieur l'abbé HIVERT. Il ne le supporta pas dans sa maison, jugeant que ce bâton de vieillesse était plutôt gênant. Aussi les intérêts de la paroisse eurent grandement à souffrir.

Monsieur B. HIVERT lui succéda automatiquement. Il venait de St-Laurent-des-Hommes dont il fut le curé durant quelques années avec pour desserte St-Barthélemy-de-Bellegarde.

Enfant du pays, né à la Gravette de Sourzac en 1804, il connaissait parfaitement le caractère et les mœurs de ses nouveaux paroissiens.

Créé Doyen à peine âgé de 30 ans, il s'imposa aussitôt au respect de tous par son zèle débordant, l'austérité de ses mœurs et un désintéressement porté à des limites extrêmes. Sa parole originale, ardente, incisive, le faisait écouter avec grand plaisir, et parlant avec profit.

(à suivre)

M. ÉDOUARD, Directeur

A. LESPINASSE, Rédacteur

8, M. Neuvic - Périgueux



Monsieur DUMARCHAT Jacques
— du Service 100, et —
Mlle. DARTENSET Hélène
de la chaîne de couture 421,
le jour de leur mariage

ES circonst
la volon
actuels o
est si lon
circonstances p
xorables.

Tel est le fai
prendre une p
les années d
tant à l'ensem
tèle, et même à
de chaussures,
constitué pour
cesser brusque
année, lorsqu'
par la presse,
tités de cuir re
trouver, en 19
siraît.

La clientèle
de bois pour m

Pour ne pa
des semelles
fabrication de
trés, faits en s

La velho de Ne
De perchai co
Tournavo de lo
Cor n'ou de
Qu'un merle q
« Miaou, pleun
« Un merle co
Reipoun de so
La fenno, mas
Que d'eu, n'en
Reipoun : « Qu
Qu'ei 'no merl
Reipoun d'enq
« No merlato ?
E queto cop 'no
« Plo quel 'no
Torno fô la fen
Que se requin
Sur la channse
« E be, te... te
Quelo gillo, l'
E fili e flou des
Chapêu deçoi,
Dôu tems que
Raubo lou mer

E, dempei, tou
Pendant que lo
Ou penduts à
Dins lou panie
Curou que n'ei
De dire à so M
N'aviam nous p
Per un merle d
« Per un merle
E co n'era de
Miaou, pati

Cessation du travail de l'Atelier 180

LES circonstances sont souvent plus fortes que la volonté des hommes, et dans les temps actuels où la machine économique française est si longue à se remettre en marche, ces circonstances peuvent exercer des contraintes inévitables.

Tel est le fait qui vient d'obliger la Direction à prendre une pénible décision. Après avoir pendant les années de guerre rendu les plus grands services, tant à l'ensemble de l'entreprise qu'à notre clientèle, et même à de nombreux confrères, fabricants de chaussures, l'atelier, qui s'était petit à petit constitué pour fabriquer des semelles de bois, dû cesser brusquement le travail au début de cette année, lorsqu'une campagne maladroite, appuyée par la presse, fit croire aux Français que les quantités de cuir redevenant suffisantes, chacun pourrait trouver, en 1946, les chaussures tout cuir qu'il désirait.

La clientèle méprisa donc aussitôt les semelles de bois pour ne plus acheter que du cuir.

Pour ne pas licencier le personnel de l'atelier des semelles de bois, la Direction l'orienta vers la fabrication de meubles de réinstallation pour sinistrés, faits en série, pour le Service des Construc-

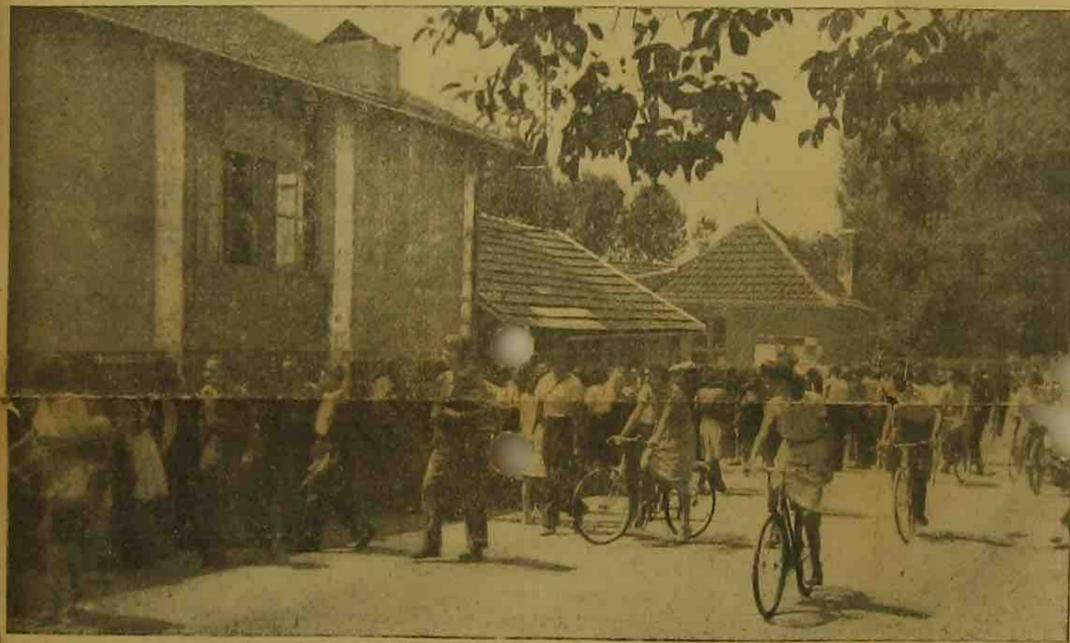
tions Provisoires; ce travail se poursuivait pendant presque toute l'année.

Mais ce Service ne donne plus de marchés. Le secteur civil ne permet pas à un atelier tel qu'était le nôtre de vivre, car il n'attribue pas les matières nécessaires à une production de quelque importance.

Force nous est donc de cesser le travail du bois.

La Direction et tous les services de l'usine se sont efforcés de conserver un emploi au plus grand nombre possible d'ouvriers provenant du 180. Une centaine, compte tenu particulièrement des situations de famille ou personnelles, ont été reclassés dans les différents autres services de l'usine et montrent déjà la meilleure bonne volonté pour s'éduquer dans des travaux nouveaux où ils deviendront, nous n'en doutons pas, rapidement des spécialistes.

Malheureusement, un certain effectif n'a pas pu être momentanément réemployé. Il va sans dire qu'au fur et à mesure des besoins, particulièrement si la délicate question de l'outillage pouvait recevoir une solution favorable, les personnes licenciées auraient priorité d'embauchage.



SORTIE de L'USINE

MERLE ou MERLATO

La velho de Nadau, Jan Curou, un chassaïre,
De perchai coumo s'en vèu gaire,
Tournavo de la chassa abracat, mau plasent,
Cor n'ave de giblé, dins sa museto plato,
Qu'un merle qu'eu balhet à sa fenno en disen :
« Mioun, pleumo qu'eu merle e prend garda à la chato »
« Un merle co doqui ? dijo doun 'no merlato »
Reipoun de soun er moucandlé
La fenno, mas lou bracounié
Que d'eu, n'entend pas qu'un se rise,
Reipoun : « Qu'el un merle te dise. »
Qu'el 'no merlato viel couïoun l »
Reipoun d'enquero la Mioun.
« No merlato ? torno zou dire,
E queto cop n'el pas per rire. »
« Plo quei 'no merlato segur. »
Torno fê la fenno entelado
Que se requinco coumo un pur
Sur la chansa d'un moussur.
« E be, te ... trapo, vielho fado,
Quelo gillo, l'os meritado. »
E fili e flau dessus lous chaïs,
Chapèu deçai, coueïfo de lai,
Dôu tems que finato, la chato,
Raubo lou merle ... où la merlato

E, dempei, tous lous ans, la velho de Nadau,
Pendant que lous marouins peten sur lou rachau,
Ou penduts à la cramilhéro
Dins lou pané de fiu d'archau,
Curou que n'el pus en couïero
De dire à sa Mioun : « Antan, à tou moumen,
N'aviam nous pas gran tort de nous fê dou turmen
Per un merle de re que nous raubet la chato. »
« Per un merle, disei, dijo doun 'no merlato
E co n'era uno segur. »
Mioun, parlem pas de malur ;

Qu'éro un merle poudei me creire,
Me semble enquero de lou veire. »
« Qu'éro 'no merlato, entetat,
Ta vrai coumo ses qui sietat. »
« Meisoungièro, torno zou dire,
Te vou doutâ l'envio de rire.
Un cop, dous cops, zou diras mai ? »
« O plo l o plo l que zou diral ;
Toun merle, quero uno merlato ... »
« E be trapo un tiro-t-en en lai
Mule, à qui manco mas 'no bato. »
E fili e flau dessus lous chaïs,
Chapèu deçai, coueïfo de lai,
Sens coumtâ lous cops de sabato.

Extrait de " Au tico tico dou Moull "
de André CHAMPARNAUD
Mainteneur du Félibrige
Vice-Président du BOURNAT

De tout un peu

A la Caserne

Le maréchal des logis interrogeant ses hommes :
— Attention, je vais sévir, car j'en entends qui ne répondent pas.

Faisant l'appel :

— J'en vois qui ne sont pas là.

Du même sous-officier, voici le texte du motif d'une punition :

— 2 jours de consigne au soldat Untel pour avoir fait passer deux chevaux pour une porte alors qu'il ne pouvait y en passer qu'un seul.

Colombophilie

(Suite)

Il faut remonter aux temps les plus éloignés pour retrouver l'origine du pigeon voyageur. Déjà, dans la mythologie, les pigeons étaient désignés comme les messagers avec lesquels Mars et Vénus correspondaient. Hérodote, Plutarque, rapportent que, dans l'Antiquité, les Egyptiens, les Grecs et les Romains en faisaient usage dans les Armées. Salomon, lui-même, affirme un historien, n'employait que des pigeons voyageurs pour transmettre ses ordres dans son empire.

A l'époque, les pigeons assuraient le service postal, annonçaient plusieurs jours d'avance le retour des marins, et les belligérants les employaient dans les guerres de sièges et de mouvements.

Plin vante l'échec infligé à Antoine au siège de Modène, (43 ans avant JC), grâce aux pigeons voyageurs. « A quoi bon disait-il la ligne de blocus et les troupes d'investissement ? A quoi bon, aussi, les rêts qui barraient les fleuves, l'émissaire, passant par le ciel ? ... »

Lors de la conquête de la Gaule, les Romains jalonnèrent le territoire de colombiers. Les pigeons, de relais en relais, portaient les nouvelles à Rome.

Au moyen-âge, en France comme à l'étranger, nous voyons les pigeons voyageurs utilisés pour la transmission des messages secrets entre camps, cloîtres, châteaux-forts. Dans certains d'entre-eux, on remarque, d'ailleurs, encore de nos jours, des vestiges imposants de ce qu'étaient les colombiers à l'époque. Le colombier de Nesle (Oise) qui date du 14^e siècle, pouvait contenir 1200 pigeons. Les colombiers étaient autrefois très rares et constituaient un droit seigneurial; les vilains ou serfs ne pouvaient posséder ni entretenir des pigeons. Ce droit féodal a d'ailleurs été aboli par la loi du 4 août 1790. Depuis cette époque l'élevage des pigeons est libre.

En Asie, en Russie, en Italie, en Espagne, en Egypte, les pigeons jouissaient de la même faveur. Au Caire, par exemple, en 1288, il y avait 1900 pigeons de poste, et Makrizi nous apprend que le Sultan se faisait suivre d'une cage pleine de pigeons, afin de transmettre ses ordres durant ses voyages.

En Asie, nous constatons l'effort du Sultan Nour-Eddin qui réorganise, en 1146, le service postal par pigeons, entre Bagdad et toutes les villes de son empire. Bagdad était le nœud de tout un réseau de lignes aériennes fixes et fonctionnant régulièrement.

Une couple de pigeons, bien dressés, se vendait jusqu'à 1000 pièces d'or. Un simple rapprochement entre la valeur d'une pièce d'or de l'époque et notre monnaie-papier actuelle, fera toucher du doigt l'importance du décaissement imposé à l'acheteur.

Il semble que nos pigeons voyageurs actuels, de couleur rousse, tirent leur nuance de cet ancien pigeon, décrit dans les livres, sous le nom de « couleur de feu. »

(à suivre)

LAFONT Robert

D'après Louis PALLIEZ, Président Général de la Fédération des Sociétés Colombophiles de France

La volonté, la persévérance,
l'amour de son métier
conduisent à la perfection

NÉCROLOGIE

C'est avec une profonde douleur que nous avons appris la mort de Madame KERN, âgée de 35 ans, femme du sympathique chef-mécanicien qui nous a fourni à Neuvic plusieurs occasions d'apprécier son aide et ses conseils éclairés pour l'entretien et la bonne marche de nos machines.

L'inexorable destin enlève pour toujours l'affection maternelle à trois enfants qui en avaient encore tant besoin, et par l'intermédiaire de notre journal, nous assurons notre camarade éploré et toute sa famille que nous prenons part à leur peine cruelle, et leur présentons les condoléances émues de tout le personnel.

Monsieur PRIVAT Marcel, magasinier du Service 100, et Madame, de Saint-Astier, nous font part du décès de leur jeune fils âgé de six mois qu'une longue maladie vient de leur ravir.

Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères condoléances.

CARNET ROSE

Monsieur CHEIPE Roland, de la chaîne 422, et Madame, nous font part de la naissance d'une fille prénommée MARIE-ANNIC.

Nos félicitations à ces heureux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

Dimanche 20 octobre

Foot-ball à Fossemagne	Fossemagne (R) bat Neuvic (R)	3 à 1
	Fossemagne (1) bat Neuvic (1)	4 à 3
Basket à Bergerac	Enfants de France Bergerac (F) bat U. S. N. (F)	6 à 3
	Enfants de France Bergerac (2) bat U. S. N. (2)	20 à 17
	U. S. N. (1) bat Enfants de France Bergerac (1)	17 à 14

Dimanche 27 octobre

Foot-ball à St-Aulaye	St-Aulaye (2) bat Neuvic (2)	5 à 0
	St-Aulaye (1) bat Neuvic (1)	4 à 1
Basket à Mussidan à Bourgnac	Mussidan (F) bat Neuvic (F)	34 à 4
	Bourgnac (2) bat Neuvic (2)	8 à 4
	Bourgnac (1) bat Neuvic (1)	20 à 8
Rugby à Neuvic	Montpon (2) bat Neuvic (2) en championnat du P. A.	6 à 3
	Montpon (1) bat Neuvic (1)	3 à 0

Dimanche 3 novembre

Foot-ball à Brantôme à St-Léon	Brantôme (1) bat Neuvic (1)	4 à 2
	St-Léon (2) bat Neuvic (2)	4 à 0
Rugby à Neuvic	Neuvic (1) bat Castillon (R)	56 à 0
Basket à Bergerac	Championnat de la Dordogne - Division d'honneur : Club Stella (2) bat Neuvic (2)	24 à 10
	Neuvic (1) bat Stella (1)	34 à 24

Dimanche 10 novembre

Rugby à Mussidan au Buisson	Mussidan (R) bat Neuvic (R)	30 à 0
Foot-ball à Neuvic	Le Buisson (1) bat Neuvic (1)	6 à 3
	Neuvic (R) bat St-Léon (R)	3 à 2
	St-Seurin (1) bat Neuvic (1)	6 à 2

Dimanche 17 novembre

Foot-ball à Montignac	Championnat 1 ^{re} Division : Montignac (R) bat Neuvic (R)	9 à 0
	Montignac (1) bat Neuvic (1)	3 à 0
Basket à Neuvic à Echourgnac	Montignac-Vauclaire bat Neuvic (1)	28 à 19
	Neuvic (F) bat Echourgnac (F)	31 à 2

Dimanche 24 novembre

Rugby à Neuvic	Championnat du P. A. Neuvic et St-Astier	0 à 0
	Neuvic (R) bat St-Astier (R)	6 à 0
Basket à Bergerac	Championnat de la Dordogne - Division d'honneur : Neuvic bat Bergerac U. S. T.	28 à 19
Foot-ball à Mouleydier	Mouleydier (R) bat Neuvic (R)	4 à 0
	Mouleydier (1) bat Neuvic (1)	3 à 0

Tenue pour l'ÉDUCATION PHYSIQUE

On voit souvent des élèves d'éducation physique se présenter en costume de ville, pardessus, veston, pantalons de luxe ou soi-disant tels, ou en costume de campagne, sabots, béret et cache-col. Ceci est un non-sens qui, heureusement, tend à disparaître.

L'idée ne vient pas cependant d'exiger que l'éducation physique soit pratiquée dans un nudisme semi-complet. Le vêtement de tout jeune homme qui fait de la culture physique doit posséder les qualités suivantes : ne provoquer aucune gêne dans les mouvements nécessités par la pratique de cette éducation ; constituer pour la peau une protection suffisante contre les agents atmosphériques ; être en règle avec les lois de l'esthétique et de la morale.

En conséquence, la tenue doit être aussi légère que possible pour permettre d'être entièrement libre de ses mouvements et ne gêner en rien la circulation sanguine. La légèreté du vêtement permettra l'évaporation de la sueur au fur et à mesure de sa formation. Si on est trop couvert, la transpiration devient plus active, et, au repos, la sueur qui s'élimine mal provoque des refroidissements parfois dangereux.

Si la leçon d'éducation physique a lieu en temps froid, il vaut mieux ne se découvrir que quelques minutes après le début de la leçon.

Pas d'immobilité par temps froid ni par temps chaud ; si pour un motif quelconque une immobilité s'impose, se couvrir d'un vêtement de laine autant que possible. Pour la protection de la peau, en principe pas de toile, pas de rayonne, le meilleur tissu semble être le jersey de laine.

Chez la jeune fille, tenue sensiblement la même ; éviter le short qui a un caractère trop masculin. Remplacer par une tunique légère dont le corsage décolleté sera cousu avec la jupe dont la longueur s'arrêtera à 10 centimètres au-dessus du genou. Culotte courte, ni trop large ni trop serrée, et un soutien-gorge qui maintiendra les seins sans les comprimer. Pas de corset.

Il convient de s'accoutumer peu à peu au froid, à la chaleur et à la pluie, de façon à permettre à n'importe quels jeunes gens en parfait équilibre sanitaire de pratiquer la culture physique dans la tenue la meilleure pour le sport et pour la santé.

D^r HUOT

Calendrier de la Section Basket-Ball

Saison 1946-47

Championnats de la Dordogne - Division d'honneur

MASCULINS - POULE D

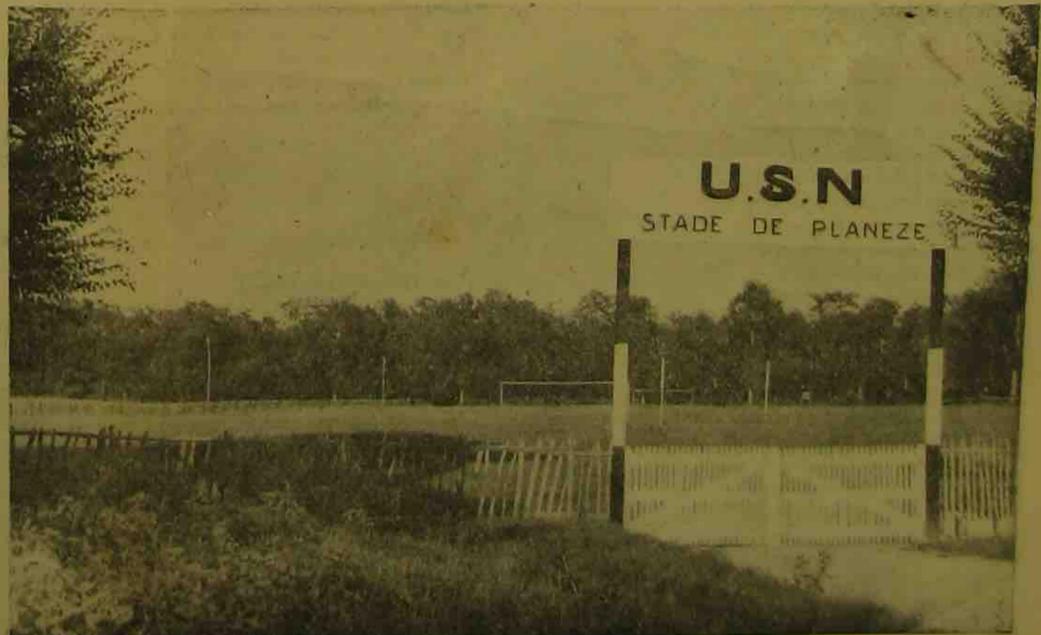
3 nov.	Stella de Bergerac (2) contre Neuvic (1) à Bergerac
24 "	U. S. T. Bergerac (2) contre Neuvic (1) à Bergerac
1 ^{er} déc.	Neuvic (1) contre E. F. Bergerac (2) à Neuvic
1 ^{er} nov.	Saint-Georges (1) contre Neuvic (1) à Saint-Georges
12 "	Neuvic (1) contre Stella (2) à Neuvic
26 "	Neuvic (1) contre U. S. T. Bergerac (2) à Neuvic
2 février	E. F. Bergerac contre Neuvic à Bergerac
23 "	Neuvic contre Saint-Georges à Neuvic
9 mars	Quart de finale

FÉMININS - POULE A

8 déc.	Mareuil contre Neuvic à Bergerac, terrain E. F. B.
5 janvier	Neuvic contre Peyrignac à Neuvic
2 février	Neuvic contre Mareuil à Neuvic
9 "	Peyrignac contre Neuvic à Périgueux, terrain A. S. P. T. T.
9 mars	sur terrain neutre vainqueur Poule A contre vainqueur Poule B

ÉQUIPE MASCULINE

6 octobre	Neuvic à Montignac
20 "	Neuvic à Bergerac E. F.
27 "	Neuvic à Bourgnac
1 ^{er} nov.	Neuvic à Bergerac Stella - Championnat Montignac à Neuvic
24 "	Neuvic à Bergerac U. S. T. - Championnat
1 ^{er} déc.	Bergerac E. F. à Neuvic
1 ^{er} nov.	Bourgnac à Neuvic
1 ^{er} déc.	U. S. Périgueux à Neuvic
22 "	Neuvic à Saint-Michel
29 "	Bergerac U. S. T. à Neuvic
5 janvier	Neuvic à Saint-Georges - Championnat
12 "	Bergerac Stella à Neuvic
19 "	Issac à Neuvic
26 "	Bergerac U. S. T. à Neuvic - Championnat
2 février	Neuvic à Bergerac E. F.
9 "	Neuvic à Castillon
16 "	Saint-Michel à Neuvic
23 "	Saint-Georges contre Neuvic - Championnat
2 Mars	Neuvic à Monsec
9 "	Quart de finale du championnat
16 "	Neuvic à Périgueux A. S. P. T. T.
23 "	Neuvic à Bergerac U. S. T.
30 "	A. S. P. T. T. à Neuvic
6 Avril	Neuvic à Issac
13 "	Monsec à Neuvic
20 "	Bergerac E. F. à Neuvic
27 "	Castillon à Neuvic



NOTRE STADE

L'assiduité au travail est une garantie de BONS SALAIRES pour l'atelier